

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Formation tous publics, accessible aux demandeurs d'emploi et/ou intermittents du spectacle ayant le projet de se professionnaliser dans le secteur de la sonorisation live et justifiant d'un minimum d'expérience dans le domaine.

La sélection des candidats se réalise par le biais de trois prérequis :

- Avoir un projet professionnel en lien avec le domaine de la sonorisation, validé par de l'expérience professionnelle.
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins un an est souhaitable (*fournir justificatifs*).
- Le cas échéant : avoir au moins 3 expériences sur les deux dernières années (*fournir justificatifs*).

L'ensemble des prérequis sont détaillés en page 8 du dossier de candidature.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le·la technicien·ne son participe à la mise en œuvre et à l'exploitation d'un dispositif de captation ou de diffusion sonore. Lorsqu'il·elle travaille pour le spectacle vivant, le·la technicien·ne son prépare, installe, met en œuvre, règle et exploite le système de sonorisation.

À l'issue de la formation, le·la stagiaire sera capable de :

- Tester, entretenir, préparer et conditionner un parc de matériel
- Implanter et exploiter en sécurité un système de sonorisation
- Construire son écoute critique et adapter sa pratique aux choix musicaux
- Adopter une attitude professionnelle et les bons réflexes en situation d'exploitation
- Pérenniser son parcours professionnel et développer ses compétences

CONTENU DE LA FORMATION

Module n°1 - La technique audio - Tester, entretenir, préparer et conditionner un parc de matériel (182h)

- Comprendre le phénomène sonore et l'outil technique de sonorisation.
- Adapter l'outil technique aux besoins de la sonorisation.
- Savoir identifier le matériel.
- Exécuter des opérations électriques dans un environnement présentant un risque d'origine électrique.

Module n°2 - Implanter et exploiter en sécurité un système de sonorisation (243h)

- Implanter en sécurité un système de sonorisation.
- Exploiter un système de sonorisation simple en autonomie.
- Assister le·la régisseur·euse son.

- Analyser le risque électrique dans une situation de travail et prendre les mesures de sécurité adaptées.
- Réaliser un acte de sonorisation en situation réelle avec des musiciens professionnels.

Module n°3 - Construire son écoute critique et adapter sa pratique aux choix musicaux (49h)

- Développer une écoute analytique.
- Construire et enrichir sa culture musicale.
- Connaître et analyser les instruments de musique (classification, histoire).
- Être en capacité de justifier ses choix techniques en fonction des styles musicaux.

Module n°4 - Pérenniser son parcours professionnel et développer ses compétences (56h)

- Identifier et analyser le secteur professionnel du spectacle vivant.
- Identifier le cadre social : contrats du spectacle, le régime d'intermittence, méthodes de calcul des droits, les caisses - sociales, les congés spectacles.
- Maîtriser des techniques de recherche d'emploi.
- Égalité femmes-hommes dans le secteur culturel.
- Témoignages de professionnels : régie générale, régie de tournées, etc.

Module n°5 - Stage en entreprise (70h)

La période de stage en entreprise se déroulera dans un établissement choisi et démarché par le-la stagiaire. Celui-ci pourra être réalisé au cours de deux périodes distinctes (70 heures à réaliser) :

- entre le lundi 13 février et le vendredi 17 février 2023
- entre le lundi 27 mars et le vendredi 07 avril 2023

Objectifs visés :

- Mettre en pratique les connaissances acquises précédemment,
- Être confronté·e à la réalité du secteur,
- Favoriser les contacts avec les professionnels pour une meilleure insertion.

Pour vous aider dans vos recherches, vous pouvez consulter la rubrique Annuaire du site MA SOURCE, plateforme d'Information-Ressource des Musiques Actuelles en Occitanie développée par Octopus (www.ma-source.info).

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Dates de la prochaine session : **du 14 novembre 2022 au 07 avril 2023.**

La durée totale de la formation est de **600 heures** (530 heures centre / 70 heures entreprise).

Elle se déroule du lundi au vendredi de **09h30 à 12h30 et de 14h à 18h.**

Les cours se dérouleront à Toulouse et en Région (Studio Césame, Le Métronum, Art'Cade, Lo Bolegason etc.).

Organisée en continu, entrées et sorties fixes.

→ Période en centre : du 14 novembre au 16 décembre 2022 / du 02 janvier au 10 février 2023 / du 20 février au 24 mars 2022.

- Stage en entreprise : celui-ci pourra être réalisé au cours de deux périodes distinctes (70 heures à réaliser) :
- entre le lundi 13 février et le vendredi 17 février 2023
 - entre le lundi 27 mars et le vendredi 07 avril 2023
- Bilan final : le 24 mars 2023

Effectif : **12 stagiaires** (12 places financées par la Région Occitanie – sous réserve de l'émission du bon de commande n°4).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sélection sur dossier et entretien. Deux réunions d'information auront lieu :

- **le mardi 05 juillet 2022** à 10h en distanciel (Zoom).
- **le lundi 05 septembre 2022** à 14h30 en distanciel (Zoom).

➤ **Inscription obligatoire par mail à infostage@federation-octopus.org.**

- Appel à candidatures : juin 2022.
- Clôture des candidatures : le lundi 03 octobre 2022.
- Convocation des candidats au test technique (1h sur table) : le mercredi 05 octobre.
- Une première sélection est effectuée après lecture des dossiers de candidature et correction des tests.
- Entretiens : mi-octobre 2022.
- Sélection finale au plus tard le vendredi 21 octobre 2022.
- Les candidats non sélectionnés reçoivent un courrier individualisé précisant les raisons du refus.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'une méthode participative et d'une méthode active afin de permettre les apprentissages à travers la réalisation d'une production concrète, à partir des situations de travail : mises en situation, études de cas, projets en sous-groupes, etc. Nous favorisons le travail individuel ou en binôme sur un poste de travail, limitant le travail en grand groupe aux apports purement théoriques.

- Encadrement par des intervenants professionnels en activité.
- Mise à disposition d'une variété de matériel pointu technologiquement et répondant aux configurations les plus fréquentes mais aussi aux configurations exceptionnelles.
- Déroulement des cours dans les futurs lieux d'exercices du métier (studio, salle spectacles, prestataire, etc.).
- Mise en place de travaux pratiques sollicitant l'intervention de musiciens.
- Mise en place d'une semaine de mise en situation réelle avec des groupes dans une salle de concert.

Les supports et documents pédagogiques de la formation sont mis à disposition via un espace partagé en ligne. Une plateforme collaborative est utilisée pour favoriser les échanges d'informations entre les stagiaires et Octopus.

ÉVALUATION ET SUIVI DE LA FORMATION

Les acquis du stagiaire sont évalués au cours du déroulement de la formation : les intervenants les soumettent à des exercices de mise en pratique individuelle ou en groupe, suivis d'une correction collective. Des questionnaires d'auto-évaluation des acquis sont également transmis aux stagiaires.

Un examen est mis en place durant la formation :

- Préparation à l'habilitation électrique B1V-B2V-Essai-BR-BC / NJ Formations (*examen écrit et pratique*)

En outre, l'organisme soumet aux stagiaires des questionnaires de satisfaction portant sur le contenu du cours, son rythme et sur les capacités de l'intervenant-e à transmettre son savoir, etc.

ORGANIGRAMME DE L'ORGANISME

Direction : **Cyril DELLA-VIA** – direction@federation-octopus.org

Responsable formation, référente pédagogique et qualité : **Chloé PERROT** – formation@federation-octopus.org

Assistante formation, référente administrative et suivi entreprise : **Marion FARDI** – infostage@federation-octopus.org

STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Référente handicap : Chloé PERROT – formation@federation-octopus.org / 07 64 80 16 61.

Permanence téléphonique du Pôle Formation - lundi au vendredi de 09h à 18h : 07 64 80 16 60/61

QUALITÉ DES FORMATEUR·RICE·S

L'équipe de formateur·rice·s est constituée de **professionnels en activité du spectacle vivant** :

- Philippe Barandiaran, ingénieur son
- Anthony Duvalle, régisseur son et musicien
- Patrick Faubert, régisseur son, agence Ramdam
- Jeanne-Sophie Fort, La Petite
- Aurélie Lambert, administratrice de production / régisseuse générale
- Marc Lemaine, régisseur général
- Jean-Luc Petit, gérant, Audio-lum
- Eloa Sahiry, consultante R.H
- Jonathan Villabona, NJ Formations

En cours de définition, sous réserve de modifications.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

LE LUNDI 03 OCTOBRE 2022 (INCLUS)

▶ par voie numérique à l'adresse mail : infostage@federation-octopus.org

L'ensemble des pièces à fournir sont listées en page 7 du dossier de candidature.

Tout dossier reçu incomplet ou après cette date ne sera pas traité. Nous vous invitons à être vigilant et à prendre le temps de réunir l'ensemble des pièces administratives afin de déposer une candidature complète. L'ensemble des dossiers ne sera étudié qu'à l'issue de la date limite de candidature.